

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 5 novembre 2024

L'ARS Grand Est lance sa campagne annuelle de prévention des intoxications par le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par intoxication en France. Chaque année, environ 4000 personnes en sont victimes et une centaine de personnes en décèdent.

Pendant l'hiver 2023-2024¹, 80 épisodes d'intoxication² au CO ont été enregistrés dans notre région, exposant 241 personnes. 131 personnes ont dû être hospitalisées et 1 victime est décédée.

L'ARS Grand Est appelle à la plus grande prudence et met à disposition du grand public les conseils de prévention et bonnes pratiques pour s'en prémunir.

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc indétectable sans appareil de mesure. Les intoxications liées à ce gaz résultent le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils à combustion (chaudières au gaz, au fioul, au bois, chauffage d'appoint, poêle, cheminée...) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés.

Si les intoxications se produisent la plupart du temps dans le logement, elles surviennent également dans les établissements accueillant du public, les lieux de culte et dans les milieux professionnels, pouvant exposer un grand nombre de personnes.

L'exposition au monoxyde est le plus souvent liée à l'utilisation d'appareils de chauffage vétustes ou encore à un défaut d'entretien des appareils ou conduits d'évacuation, au calfeutrage des systèmes d'aération ou encore à l'utilisation de moyens de fortune pour se chauffer

Comment s'en prémunir ?

Face à ces accidents le plus souvent évitables, il est primordial de rappeler les bons gestes de prévention pour éviter l'intoxication :

- Faites vérifier et entretenir chaque année les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.
- N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion.
- N'utilisez jamais, pour vous chauffer, des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue.
- N'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par grand froid.
- Aérez quotidiennement et régulièrement votre habitation, même par temps froid, au moins 10 minutes par jour.
- Placez les groupes électrogènes impérativement à l'extérieur des bâtiments et ne les utilisez jamais à l'intérieur, y compris dans des lieux tels que cave, garage, remise.

¹ Données déclarées à l'ARS du 01/10/2023 au 30/04/2024, susceptibles d'évoluer

² Les intoxications volontaires, liées aux incendies ou survenues en milieu professionnel ne sont pas comptabilisées ici

Les symptômes d'une intoxication aiguë par le monoxyde de carbone :

Les symptômes de l'intoxication les plus fréquents sont des maux de tête, des nausées, une confusion mentale et de la fatigue. Ils apparaissent plus ou moins rapidement en fonction des concentrations en CO dans l'air, et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du foyer.

En cas de soupçon d'intoxication, il est recommandé :

- d'aérer les locaux,
- d'arrêter les appareils à combustion et quittez les locaux,
- d'appeler les secours en composant le 15, le 18 ou encore le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes)
- d'obtenir l'avis d'un professionnel qualifié avant de réintégrer les locaux.

Intoxication chronique au monoxyde de carbone, attention !

L'intoxication chronique est difficilement détectable car ses symptômes peuvent correspondre à des maladies très variées. Elle est modérée mais prolongée. Elle engendre également maux de tête, nausées et vertiges. À ces signes s'ajoutent parfois des malaises, un essoufflement et divers troubles (du sommeil, de la vision, de l'odorat, du goût, de la mémoire et de l'attention). Une confusion mentale, des douleurs thoraciques, abdominales et musculaires, peuvent également être observées. Chez les personnes âgées, les signes d'une intoxication chronique au monoxyde de carbone sont parfois, à tort, attribués au vieillissement. Chez les enfants de moins de 2 ans, l'intoxication se manifeste parfois par des symptômes atypiques (ex. : pleurs). Ces symptômes disparaissent quand on quitte l'endroit où se situe la source de monoxyde de carbone.

Au début de l'intoxication, il est possible, en faisant le lien entre l'apparition des symptômes et un endroit donné, de poser le diagnostic : parlez-en à votre médecin !

Certaines populations sont particulièrement exposées au risque d'intoxication

- Les **femmes enceintes** sont un groupe à risque parce que l'hémoglobine du fœtus se lie plus facilement au CO que l'hémoglobine de l'adulte.
- Une respiration rapide accélère la résorption du CO. **Les jeunes enfants respirent plus vite** que les adultes et résorbent donc plus rapidement le CO. Un adulte faisant un effort physique s'intoxiquera plus rapidement qu'une personne au repos.
- Les symptômes d'intoxication se développent plus rapidement chez les personnes souffrant de maladies cardiovasculaires, de troubles thyroïdiens, d'asthme ou d'anémie (trop peu de globules rouges).
- Les personnes âgées sont également à risque parce qu'elles peuvent présenter des troubles cardio-respiratoires non diagnostiqués.

Une campagne de communication pour informer le grand public et les collectivités territoriales

L'ARS Grand Est, comme chaque année, se mobilise ! Pendant tout l'hiver, elle met à disposition des collectivités et de tous les professionnels en contact avec du public des outils de communication afin d'informer sur les risques liés au CO et sensibiliser aux bonnes pratiques : dépliants d'information, d'affiches et des visuels pour les réseaux sociaux.

Téléchargez les outils de communication et retrouvez toutes les informations sur le site de l'ARS Grand Est :

[Rubrique : Grand public > Protégez votre santé > Habitat, espace clos > Comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone ?](#)

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr